

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 15 NOVEMBRE

INFORMATIONS

A LA CHAMBRE

Séance d'hier jeudi. — On valide, valide, valide, mais après avoir mis en réserve un bon petit stock d'élections contestées. Il serait donc imprudent de se prononcer aujourd'hui sur les dispositions de la majorité vis-à-vis de la minorité. Rappelons-nous ce qui s'est passé au lendemain des élections générales de 1885. On commença par beaucoup valider et on termina par de nombreuses invalidations.

La Droite doit se tenir sur ses gardes. Elle a laissé valider, hier, une multitude d'élections républicaines obtenues par la candidature officielle, le mensonge et la fraude ; elle fera bien, croyons-nous, de garder sous la main un certain nombre d'otages importants. Vis-à-vis de gaillards sans scrupules, comme nos républicains, on ne saurait prendre trop de précautions.

LES ÉLECTIONS CONTESTÉES

Les bureaux de la Chambre ont commencé dès avant-hier l'examen des dossiers des élections.

Sur les 576 élections qui ont eu lieu les 22 septembre et 6 octobre, 135 sont contestées.

Nous n'indiquerons pas toutes les élections qui ont fait l'objet de protestation. Nous nous bornerons à signaler les plus importantes.

Il y a dans la Seine 18 élections contestées. Ce sont celles de MM. Barodet, Emile Ferry, Marmottan, Joffrin, Pichon, de la gauche ; et celles de MM. de Belleval, Pierre Richard, Goussot, Revest, Laur, Bondeau, Le Senne, Ernest Roche, Martineau, Granger, Saint-Martin, Paulin Méry et Mermeix, boulangistes.

La sous-commission du 4<sup>e</sup> bureau chargée de la vérification de l'élection de M. Joffrin est composée de MM. Germain (Haute-Garonne), de la gauche, Thivrier, socialiste, de Goyon, de Lévis-Mirepoix et d'Espuilles, de la droite. Cette sous-commission conclut à l'invalidation de M. Joffrin.

L'élection de M. Picot, qui a battu M. Jules Ferry à Saint-Dié, est également contestée. La sous-commission qui est chargée de l'examen du dossier comprend : MM. Viger et Vacherie, de la gauche, Berger (Maine-et-Loire) et Fould, de la droite, et Goussot, boulangiste.

UNE DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Hier matin, les membres du cabinet ont décidé en principe de faire une déclaration qui serait lue au Parlement dès la constitution définitive de la Chambre.

Les termes de cette déclaration seront arrêtés dans un prochain conseil.

La déclaration ministérielle sera, au plus tôt, lue lundi prochain au Parlement.

LÉGION D'HONNEUR

Hier matin, le Journal officiel a publié plusieurs nominations dans la Légion d'honneur.

Nous y relevons, entre autres, celles de MM.

Valentin Simond, Canonne et Boyer, publicistes, décorés pour « titres exceptionnels ».

Un décret spécial porte que M. Mounet-Sully, sociétaire de la Comédie-Française, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

LA JOURNÉE DU 12

La 9<sup>e</sup> chambre vient de juger une douzaine de manifestants de mardi ; trois catégories ont été établies :

Ceux qui avaient à répondre du délit de port d'armes prohibées ont été condamnés à 100 fr. d'amende ;

Ceux qui ont outragé les agents et qui n'ont pas de casier judiciaire, à 10 jours de prison ;

Enfin, ceux qui ont un casier judiciaire plus ou moins chargé ont été condamnés à un mois de prison.

Dimanche, à Saint-Pons, M. Yves Guyot a prononcé un discours dans lequel nous cueillons les paroles suivantes :

« N'était-on pas indigné de voir le prétendant dont il a été un instant question, rechercher une place dans cet Elysée où un homme considérable par le patriotisme et le talent était installé ? »

Quel pavé ! Jamais ours n'en a lancé de ce calibre.

Et plus loin :

« Le budget se soldera par un excédent cette année, comme il s'est soldé l'année dernière. »

Alors, nous voilà bien lotis.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Hier jeudi, à une heure, a eu lieu, au palais de l'Institut, la séance publique annuelle de l'Académie française.

M<sup>rs</sup> Perraud a prononcé le discours sur les prix de vertu.

Un journal fait observer que c'est la duchesse d'Aoste qui sera marraine de l'enfant de M<sup>me</sup> la duchesse de Bragança, devenue aujourd'hui Sa Majesté la reine de Portugal.

La nouvelle est maintenant officielle. Par conséquent, c'est la fille du prince Napoléon qui tiendra sur les fonts baptismaux l'enfant de la fille de Monsieur le Comte de Paris.

L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE

Nous lisons dans le Figaro :

« M<sup>me</sup> Lebreton, qui rentre demain à Farnborough, auprès de l'impératrice Eugénie, est venue passer quelques jours à Paris, chez la comtesse de La Tour Maubourg, ancienne dame d'honneur du palais des Tuileries.

« Elle apporte d'excellentes nouvelles de la santé de l'impératrice. Sa Majesté vient de séjourner une semaine en Ecosse auprès de la reine d'Angleterre ; les deux souveraines, qui ont l'une pour l'autre une affection profonde, se voient d'ailleurs constamment.

« La veuve de Napoléon III est maintenant réinstallée dans son château de Farnborough, à côté de l'église où reposent l'Empereur et le Prince Impérial ; elle a l'intention, quoi qu'en

aient dit les journaux, d'y passer tout l'hiver dans la retraite absolue, et de ne faire par conséquent aucun voyage ni en Italie, comme il en avait été question, ni même en Hollande.

« Les deux seules personnes qui soient continuellement auprès de l'impératrice sont M<sup>me</sup> Lebreton, sœur du général Bourbaki, et M. Franceschini Piétri, ancien secrétaire de Napoléon III. »

CONDAMNATION D'UN SOUS-PRÉFET

L'incident du café Continental à Lorient, que nous avons raconté en son temps, incident au cours duquel M. Humbert, sous-préfet, ancien rédacteur de l'ignoble Lanterne de Boquillon, s'était livré à des voies de fait sur la personne de M. Oriol, rédacteur du Patriote breton, a eu son dénouement au Tribunal civil.

M. Humbert a été condamné à 50 francs d'amende et aux frais. M. Oriol, qui réclamait 10,000 fr. de dommages-intérêts, a, dit-on, l'intention de poursuivre cette affaire devant la Cour d'appel de Rennes.

UN CONTRASTE

Mardi, une dizaine de personnes devaient se rendre à la Chambre pour déposer une protestation contre la décision d'une commission de recensement, décision que bon nombre de républicains, M. Lockroy notamment, considéraient comme excessive et même illégale.

A cette nouvelle, le gouvernement a consigné les troupes de la garnison de Paris, fait occuper un jardin public, entravé la circulation, déployé toutes ses forces de police et, entre temps, fait arrêter un certain nombre de personnes, notamment trois députés.

La France est une République.

Le même jour, à Bruxelles, s'ouvrait la session des Chambres. Deux cents étudiants sont venus apporter une pétition réclamant l'établissement du suffrage universel, c'est-à-dire une modification grave à la Constitution.

Ni le gouvernement ni le public ne se sont émus. On a laissé s'accomplir, sans chercher à y apporter la moindre entrave, une démarche qui, dans les formes où elle était faite, n'avait aucun caractère d'illégalité, mais qui portait cependant sur un sujet de nature à surexciter les passions des partis.

Les dépêches de Bruxelles nous disent qu'aucun incident ne s'est produit.

La Belgique est une monarchie.

QUESTIONS SANS RÉPONSE

Est-il vrai que les trois exercices 1886, 1887, 1888 aient laissé un déficit de 30 millions de francs au minimum ? Est-il vrai que le budget de l'Indo-Chine, pour 1889, exige un supplément de 20 millions ? Est-il vrai que le Tonkin, à lui seul, ait dépassé de 10 millions les prévisions budgétaires ? Est-il vrai que la constitution de l'union indo-chinoise, avec un budget commun pour la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin, n'ait eu d'autre but que de préparer les voies à un emprunt de 100 millions ? Est-il vrai que les meneurs de la colonie préparent et escomptent, depuis plusieurs années,

l'émission de cet emprunt dans l'espoir d'un courtage honnête et d'une commission sérieuse ?

Est-il vrai que parmi les causes de ce déficit permanent, il faille placer au premier rang, pour l'Indo-Chine comme pour la métropole, la déplorable direction donnée aux travaux publics et le gaspillage improductif des deniers de l'État ? Est-il vrai que la Cochinchine possède un chemin de fer, celui de Mytho, digne de faire pendant aux trop fameuses voies ferrées du Sénégal ? Est-il vrai que les recettes quotidiennes de ce chemin de fer atteignent à peine 690 francs, tandis que ses dépenses dépassent 4,150 francs par jour ? Est-il vrai que pour cette ligne de soixante-dix kilomètres, parcourue par quatre trains, on vingt-quatre heures, le déficit s'élève à 200,000 francs auxquels il convient d'ajouter 315,000 francs d'intérêts dus aux actionnaires ; ce qui porte à plus d'un demi-million la charge imposée, chaque année, à la colonie, en dehors des frais d'entretien et du renouvellement du matériel ? Est-il vrai que les ponts de cette ligne aient coûté six millions et qu'ils tiennent à peine ? Est-il vrai qu'ils couleraient si les trains pesaient plus de quarante-cinq tonnes ? Est-il vrai que, dans le personnel de cette ligne, on compte un sous-ingénieur aux appointements de 30,000 francs, et trois sculpteurs payés chacun 8,000 francs par an ?

Est-il vrai, comme M. de Lanessan le disait il y a quelques mois à la Chambre, que, depuis vingt ans, le même banc de corail barre l'entrée de la rivière de Saïgon et oblige les paquebots à s'y arrêter, pendant douze heures, pour attendre que la marée soit dans son plein ? Est-il vrai que le port de Saïgon soit dans le même état qu'il y a vingt ans, c'est-à-dire qu'il n'y ait, pour ainsi dire, rien de fait et que les moyens de déchargements soient nuls, absolument nuls ? Est-il vrai que les canaux soient encore aujourd'hui à peu près dans le même état qu'en 1875, 1876 et 1879 ? Est-il vrai que le canal de Cholen, par lequel est expédiée toute l'exportation de riz de la Cochinchine, ne laisse passer les barques qu'à la marée haute, qu'on ne le cure jamais, et qu'avec une chaloupe calant 4<sup>m</sup>20, on puisse y rester embourbé pendant douze heures ?

Et, si tout cela est exact, comment se fait-il que l'on soit arrivé à de tels résultats avec les centaines de millions jetés depuis dix ans par la République dans les marécages de l'Indo-Chine ?

(Moniteur.) RENÉ LAVOLLÉE.

NOUVELLES MILITAIRES

LES NOUVEAUX RÉGIMENTS DE CAVALERIE

M. de Freycinet, ministre de la guerre, a fait signer au Président de la République un projet de loi portant modification à la loi du 26 juillet 1887, qui a autorisé la création de treize nouveaux régiments de cavalerie. D'après le nouveau projet de loi, la création de quatre nouveaux régiments de hussards serait remplacée par celle de deux régiments de dragons et de deux régiments de cuirassiers, afin d'ar-



river à la même formation pour chaque division indépendante.

Sur la liste des jeunes gens qui ont été admis cette année à l'École de Saint-Cyr, on trouve un des petits-neveux du cardinal de Bonnechose.

Le frère aîné du nouveau Saint-Cyrien est aujourd'hui sous-lieutenant élève de l'École d'application d'artillerie de Fontainebleau. Il est sorti de l'École polytechnique.

Enfin, il y a un autre des petits-neveux du cardinal, M. Portalis, qui est entré à Saint-Cyr l'an dernier.

Total, trois officiers. On voit que l'ardent patriotisme de M<sup>re</sup> de Bonnechose est resté vivant dans sa famille.

#### UNE BONNE ŒUVRE

Le colonel Denis, commandant le 108<sup>e</sup> de ligne, à Bergerac, a prié le maire de cette ville de lui désigner vingt-quatre jeunes garçons, de huit à douze ans, appartenant à des familles nombreuses et nécessiteuses. Chaque compagnie du 108<sup>e</sup> nourrira deux de ces enfants. Ce seront ses pupilles. A leur sortie de l'école, matin et soir, ils se rendront à la caserne, où ils seront tous réunis, dans une salle spéciale, pour prendre le même repas que celui donné aux soldats.

Cet acte de charité n'est pas isolé. Dans la plupart des garnisons, l'hiver surtout, des soupes nombreuses sont distribuées aux pauvres et aux infirmes.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### NOS DÉPUTÉS

M. de Soland fait partie du 3<sup>e</sup> bureau; MM. Fairé, Lacretelle et de Terves, du 4<sup>e</sup> bureau; M. de la Bourdonnaye, du 8<sup>e</sup>; M. de Maillé, du 9<sup>e</sup>, et M. Berger, du 11<sup>e</sup>.

Dans le 3<sup>e</sup> bureau, avec M. de Soland, se trouvent MM. Blin de Bourdon, Cazenove de Pradines, Jules Delahaye, comte d'Elva, de Ramel, Ribot, Léon Say, etc.

M<sup>re</sup> Freppel est dans le 10<sup>e</sup> bureau, avec MM. Joffrin, de la Ferronnays, de Lareinty, Madier de Montjan, de Mun, Naquet, Peytral, de Villebois-Mareuil, etc.

Les dossiers des élections de Maine-et-Loire sont déferés au 6<sup>e</sup> bureau.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Le *Patriote*, tout à la joie d'avoir trouvé un conservateur en défaut, piétine avec entrain sur le malheureux qui vient de tomber. Nous faisons allusion au désastre récent qui vient

d'éprouver la ville de Châteaugontier et dont l'auteur fut en effet un défenseur de nos idées.

» Le *Patriote* termine son récit par ce mot qu'il croit méchant et qui n'est que maladroit: *Encore un dont le Journal de Maine-et-Loire aura soin de ne rien dire.*

» Comment donc? Le *Patriote* s'imaginait-il que nous nous chargeons d'établir le casier judiciaire des rares conservateurs qui finissent mal?

» C'est peut être très républicain d'agir ainsi, mais pour nous qui ne sommes pas républicains, le procédé laisse à désirer et nous ne le pratiquons pas. Quand un de nos anciens compagnons d'armes forligné, nous plaignons les victimes de l'événement, notre parti qui reçoit une atteinte, et nous nous taisons comme il convient à des hommes attristés. Nous n'ameutons pas la foule; nous laissons à d'autres le soin d'achever les blessés.

» Mais le *Patriote* lui-même agit-il autrement? Pour lui, nous voulons espérer que non.

» Si, au surplus, il veut, à partir d'aujourd'hui, ouvrir un compte où chacun de nous inscrira ses morts, nous sommes à sa disposition.

» En attendant, qu'il nous permette de considérer comme un éloge ce qui, dans sa pensée, était une critique. »

### LE PRYTanÉE MILITAIRE

Il avait été question, avait-on dit, du moins, de la prochaine création d'un second Prytanée militaire. Des gens bien informés avaient même été plus loin et annonçaient que dès la rentrée des Chambres M. de Freycinet déposerait ce projet. Le ministre de la guerre fait démentir ce bruit. Mais son journal officiel, le *Siccle*, le fait en termes tels qu'on dirait presque qu'on aurait porté atteinte à la considération de son ministre en colportant ce bruit. D'un autre côté, les journaux qui n'aiment pas les écoles purement militaires, probablement parce qu'on n'en a pas encore expulsé les aumôniers, déclarent que les familles préféreraient de beaucoup que l'on envoyât leurs enfants dans les lycées plutôt qu'à La Flèche.

« C'est, fait très justement observer l'*Avenir militaire*, la thèse que soutiennent ceux qui demandent la suppression des maisons d'éducation de la Légion d'honneur, pour en envoyer les élèves dans les lycées de filles. Nous n'en sommes point encore là heureusement, et l'École de La Flèche, comme les maisons de Saint-Denis, des Loges et d'Écouen, sont trop populaires dans l'armée pour que le gouvernement ose s'y attaquer. »

ANGERS. — Dimanche 17 novembre, la société Angers-Fanfare célébrera la fête de

Sainte-Cécile. Une messe en musique sera donnée à l'église Saint-Maurice à midi précis. On y exécutera différents morceaux de musique sacrée.

Le soir, au jardin du Mail, de 3 heures 3/4 à 4 heures 1/2, un concert aura lieu.

Le 21 décembre prochain, M. le général Lourde-Laplace, commandant la 36<sup>e</sup> brigade d'infanterie, à Angers, aura atteint la limite d'âge du service actif.

M. Georges-Félix Mabile du Chesne, aspirant de 1<sup>re</sup> classe de la marine, est nommé enseigne de vaisseau.

### M. SUREAU-BELLET

On lit dans le *Journal de la Vienne* :

« La presse angevine est unanime dans les éloges qu'elle adresse au directeur du théâtre d'Angers, M. Sureau-Bellet, pour la façon dont il l'administre.

» Pour nous, qui avons vu M. Sureau-Bellet à l'œuvre à Poitiers, et pour notre public intelligent, il n'y a là rien de surprenant. M. Sureau-Bellet, quoiqu'en aient dit quelques cabotins de toute catégorie sans talent comme sans esprit, n'est pas seulement un musicien et un chanteur de mérite, c'est aussi un administrateur habile. Il en fournit de nouveau la preuve à Angers. »

### LA FOIRE D'ANGERS

La foire de la Saint-Martin jouit à juste titre d'une renommée qui s'étend bien au-delà de l'Anjou. Aussi, y vient-on de la Bretagne, du Maine, du Poitou, de la Touraine et de la Vendée.

Favorisée par un beau temps, la foule, on peut le dire, a été plus nombreuse que les années précédentes.

Dans les principales rues de la ville, la circulation était difficile.

Le Champ-de-Mars avait un aspect pittoresque.

Sur la place des Arts, le marché était fortement approvisionné, les bœufs étaient nombreux et en bon état, mais la vente n'a pas été bien facile pour les bœufs de labour.

La boucherie étrangère a fait de nombreux achats, les vaches étaient grasses et fortes. Les vaches laitières accompagnées de leurs petits veaux ne se vendaient pas facilement.

Les bons bœufs se vendaient de 60 à 70 cent. le 1/2 kil.; les vaches de 58 à 65 cent.; les veaux de 60 à 75 cent. le 1/2 kil. viande nette, suivant poids et qualité, soit la parité de 34 à 45 cent. le 1/2 kil. sur pied.

Il y avait très peu de moutons, mais ils avaient bonne mine et ont été vendus rapidement et à de bons prix, soit de 80 à 85 cent. le 1/2 kil.

Sur le marché aux chevaux, il y avait passablement d'animation, on remarquait un certain nombre de jeunes poulains et quelques chevaux de luxe qui se sont très bien vendus.

La place de la gare Saint-Serge était bondée de marchandises à grand tapage. Les porcs gros et petits s'y trouvaient réunis par plusieurs centaines. Les prix n'étaient pas bien élevés, mais les affaires se sont assez bien traitées à la satisfaction des vendeurs et des acheteurs.

En somme, on peut dire qu'il y a longtemps que le bétail s'était aussi bien vendu à Angers.

Il s'est traité de bonnes et nombreuses affaires en céréales, en graines fourragères; en paille, en foin, etc., etc. Mais le blé est loin d'atteindre des prix rémunérateurs.

Il y a un jeu à la baisse sur les graines de trèfle. Jamais elles ne sont tombées si bas. On offre seulement 80 cent. du kilog. Les producteurs feraient peut-être bien d'attendre une heure plus favorable.

Voici la mercurielle des principales marchandises mises en vente :

Froment, 1<sup>re</sup> qual., le double-décal., 3.40. Seigle, double-décalitre, 2.20. Orge, 2.40. Avoine, 2. Fevettes, 3.50. Châtaignes, 3. Pomme de terre, 0.70.

Foin, le quintal, 1<sup>re</sup> qual., 60; 2<sup>e</sup> qual., 55. Paille de froment, 45. Paille de seigle, 70.

Gros bois, le stère, 14 et 15 fr. Hanoches, le stère, 15 et 16 fr. Bourrées, le cent, 70 à 75 fr.

Comme les années précédentes, la foire de la Saint-Martin était la plus importante comme marché de chanvre; l'emplacement resserré était insuffisant.

Des acheteurs étrangers à la contrée étaient venus faire leurs approvisionnements de l'année; tout a été vendu en peu de temps; malgré ces achats, les prix sont restés les mêmes, soit :

Vallée, le poids de 6 k. 625, 4.90 à 5.40. Briollay, — 7 k., 3.75 à 4.50.

### LES VENTES DE TERRES ET LA CRISE AGRICOLE

Sous ce titre, on lit dans le *Messageur du Cher* :

« Les officieux cherchent à nier les souffrances de l'agriculture.

» Il suffira cependant, pour prouver la réalité et l'étendue de ses souffrances, de citer un document statistique émané du ministère des finances, et qui fournit des renseignements précis, tant sur le nombre des ventes de terres ayant eu lieu chaque année, de 1880 à 1887, que sur la contenance des terres ayant été vendues pendant cette période.

» Les chiffres produits permettent de se rendre exactement compte de l'influence de la crise agricole actuelle, sur la nature des transactions rurales.

### 3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

Gravement, Luco se mit à présider aux apprêts du coucher. Quoique l'été fût proche, il activait le feu.

De ses longs séjours aux pays des tropiques, M. Richebrac avait rapporté des habitudes frioleuses. Jamais les brasiers de la vaste cheminée ne lui semblaient trop pétillants.

Luco s'inclina devant son maître, et, de son accent exotique, syrien, mexicain, bolivien, que sais-je? comme le Juif errant, Narcisse Luco avait habité tous les points du globe.

— Monsieur, dit-il, le lit est très excellent, vous y sérez comme un petit oiseau dans son nid de duvet.

Il était haut comme un peuplier, ce Luco, aussi maigre que son maître était de noble embonpoint, le visage aussi ridé que celui de M. Richebrac était épanoui. Son sourire exprimait la finesse, et son petit œil perçant brillait comme un diamant noir. Je ne crois

pas qu'il fût possible d'en trouver de plus finement observateur, mieux fait pour passer au scalpel la pensée d'autrui. Noël Richebrac avait en son serviteur la plus entière confiance. Tous deux avaient fait ensemble leurs périlleux voyages; tous deux vénéraient également la déesse Fortune, et, depuis la réussite du nabab, Luco, qui l'avait aidé dans ses entreprises, se considérait comme un personnage. Le maître n'avait pas de secrets pour ce fidèle; tout en se dépouillant de sa lévite, le nabab lui relatait ses projets d'hyménée.

— Mais qui donc, qui donc trouverons-nous qui soit digne de Gaston?...

— Eh! per Bacco! exclama Luco, vrai, quand on soura que monsieur Gaston est sour le marché du mariage, il fera prime tout de suite. La bonne affaire!... la bonne affaire!... Commé les mamans et les zounes personnes vont se disputer les actions!

— Oui, répliqua gravement M. Richebrac, mon petit-fils n'aura qu'à choisir dans le riche écrien de nos héritières... Mais, vois-tu, Luco, ajouta-t-il avec une nuance de regret, vois-tu, ce qui m'affecte vivement, c'est que ce garçon ne semble vraiment pas apprécier la fortune à sa juste valeur. Parfois il parle de mes mil-

lions avec une irrévérence qui me fait bondir.

— Oune zi belle fortune pourtant! fit Luco en inclinant profondément la tête en signe de respect.

— Oui, une belle fourture, je puis m'en vanter, répliqua M. Richebrac, en se caressant tendrement le menton, comme s'il eût passé la main sur ses chers lingots. Palme de Dieu! quelle peine nous avons eue pour l'acquérir! Il faudrait voir que ce trésor n'eût pas un digne emploi!... Hélas! je crains toujours l'enthousiasme et l'imprudence de notre jeune marquis. S'il allait s'enflammer pour quelque fille sans dot, pour quelque bergerette n'ayant au monde que sa vertu et ses beaux yeux... quel désastre!

Et, d'un œil consterné, il semblait déjà considérer le désastre redouté; puis il reprit :

— Vois-tu, ce garçon-là, je le crains, ne saura jamais tenir son cœur en partie double; d'un côté l'affection et de l'autre la richesse... Palme de Dieu! est-ce que, pourtant, une escarcelle bien pesante doit exclure l'amour?...

Depuis un instant, Luco, plongé dans la rêverie, baissait la tête. Les mille petites rides de son visage se plissaient sous l'effort de la

pensée. Relevant enfin les paupières, il dit sentencieusement :

— Mais, Monsieur, nous sommes tous deux des hommes d'âge, nous avons une belle expérience, nous savons que lorsqu'un couple de zounes cœurs sont placés l'un près de l'autre, ils s'enflamment comme de l'amadou. Eh bien, il faut faire venir au Rouscoot une demoiselle bien gentille, bien zoulie, bien doutée; et quand le marquis la verra, ah! per Bacco! l'incendie s'allouméra!

M. Richebrac agita son eau sucrée avec une cuiller en vermeil, y versa quelques gouttes de rhum, sirota l'excellent liquide, et replaçant magistralement le verre sur la console :

— Oui, dit-il, j'avais déjà pensé à placer sur le chemin de mon petit-fils un cœur et une fortune qui fussent digne de lui. Ainsi j'eusse en quelque sorte, et fort adroitement, forcé l'inclination de Gaston... Mais qui choisir? qui donc choisir?

Luco passait, avec rage, ses doigts dans les quatre cheveux noirs qui recouvraient encore son crâne pointu; il agitait ses lèvres comme un vieux singe qui médite au sommet d'un cocotier; puis, donnant un rude coup de poing sur sa maigre cuisse, signe pour lui, de la plus



» En 1880, le nombre des ventes de terres a été de 1,087,109, et la surface des terrains vendus a atteint 1,876,837 hectares.

» En 1881, nombre de ventes, 1,066,454 ; nombre d'hectares vendus, 1,852,382.

» En 1882, 1,057,684 ventes et 1,870,303 hectares vendus.

» En 1883 et 1884, 1,073,000 ventes chaque année, ayant porté, chaque année, également, sur 1,900,000 hectares en nombres ronds.

» En 1885 et 1886, nouvel accroissement du chiffre des ventes, sous le rapport de la quantité numérique comme sous le rapport des surfaces vendues.

» Enfin, pour 1887, la statistique officielle relève 1,124,232 ventes, lesquelles ont compris 170,673 hectares.

» On voit, par les indications qui précèdent, que le nombre et surtout l'importance des ventes de terres ont sensiblement augmenté de 1881 à 1888.

» Il se fait une sorte de liquidation graduelle, et néanmoins assez rapide, de la propriété foncière rurale, puisque, dans le court espace de huit années, 8,638,546 ventes ont eu lieu pour un nombre d'hectares ayant dépassé 13,746,000 — soit plus d'un tiers de la superficie cultivable de la France.

» Le gouvernement, de concert avec les administrations politiques et fiscales de notre pays, eût, sans contredit, pu alléger cette crise intense de l'agriculture française par différentes mesures, entre autres par une diminution des impôts qui pèse sur la propriété rurale.

» On a fait, hélas ! tout le contraire, et jamais encore le paysan, jamais l'ouvrier de la campagne n'avaient eu à supporter autant de charges.

LAVAL. — *Mariages assortis.* — L'état civil de Laval, publié dans les journaux de cette ville, renferme cette semaine deux curiosités : le mariage d'un employé d'octroi, de 73 ans, avec une jeune fille de... 66 ans. Celle-ci a mis le temps pour décoiffer sainte Catherine.

L'autre est d'un autre ordre. C'est un garçon de 23 ans qui épouse une fiancée de 72 ans.

#### AUX PERSONNES NERVEUSES

Les personnes nerveuses sont plus que toutes autres sujettes aux insomnies. Pour obtenir un peu de sommeil, elles ont recours aux narcotiques qui finissent toujours par avoir une influence fâcheuse sur la santé.

Nous pouvons leur recommander une méthode très simple qui leur procurera infailliblement le repos qu'elles cherchent vainement par d'autres moyens : c'est de se frictionner pendant quelques instants avant de se coucher, soit avec un morceau de laine rude, soit avec une brosse à frictions.

évidente satisfaction, il s'écria avec un rire joyeux :

— Z'ai trouvé! Ah! per Bacco! z'ai trouvé! ou ange de beauté, botinne comme oune madonne, belle comme oune séraphin; et avec cela, oune zonne personne d'oune million de doullars.

Le nabab releva vivement sa tête, alors surmontée d'un madras, et la pointe rouge du foulard des Indes resta piquée droite dans une pose triomphale :

— Un million de dollars! bégaya M. Richebra, un million de dollars!... Ah! Luco, Luco, dis-moi donc le nom de cette reine de beauté!

Il attendait la confidence, et le tremblement de ses lèvres indiquait une émotion sérieuse.

— Mounseur Risbrac, fit l'Italien, zé pense à cette petite miss Margaret Mac-Bayle, qué nous avons rencoutrée sour lé Prince-Albert.

Vous rappelez-vous cé bean steamer, qui, il y a déjà trons ans... têt! coummé lé temps il passe! nous raménait dé Londres au Havre; oune pètit vuyage d'agrément, où nous avous manqué périr. Vous rappelez-vous la tempête? Sainte mère des anges! coummé lé navire dansait sour les vagues, et lé ciel noir, lé

## Théâtre de Saumur

Direction : M. SUREAU-BELLET

LUNDI 18 novembre 1889

### LA MASQUETTE

Opérette en 3 actes de MM. CHIVOT et DURU, musique d'AUDRAN.  
Bureaux, 8 h. »/» ; rideau, 8 h. 1/2.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 novembre 1889.

Les tendances du marché sont meilleures et les transactions plus nombreuses. Le 3 0/0 monte à 87.45 ; le 4 1/2 0/0 à 105.02.

Le Crédit Foncier a été demandé à 1,305. On constate une vigoureuse reprise des achats d'obligations foncières et communales à lots des emprunts 1879, 1880 et 1885.

La Banque de Paris et des Pays-Bas est très ferme à 843.75. Quant à la Banque Nationale du Brésil elle a fait 146.25 de prime pour finir à 145 ; ce sont là des cours d'attente.

La Société Générale se tient à 458.75. La Banque d'Escompte a un marché très actif à 533.75 sur la nouvelle de l'émission qu'elle prépare des actions de la Société des Usines Decauville.

L'émission des 80,000 actions nouvelles du Comptoir national d'Escompte aura lieu, comme on sait, le 23 courant. Un droit de préférence est réservé aux propriétaires des 80,000 actions également existantes, chacun pour une quantité égale ou inférieure au nombre d'actions dont il est titulaire. Le prix d'émission est fixé à 530 fr. payables 155 fr. en souscrivant et 125 fr. le 1<sup>er</sup> février 1890.

Le 4 1/2 0/0 Portugais est ferme à 499. Le Turc cote 47.47.

L'obligation des Chemins Économiques finit à 385.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque Froidefont, 8, rue Drouot, à Paris, 44<sup>e</sup> année, n'accepte ni fonds ni valeurs en dépôt. Elle exécute seulement les ordres de ses clients. Son journal la *Revue du Marché* est envoyé gratuitement sur demande.

#### FAITS DIVERS

##### L'EUROPE REFROIDIT

M. Lancaster, météorologiste à l'Observatoire de Bruxelles, signala, au commencement de l'année courante, que la température de la capitale de nos voisins s'abaissait graduellement. Oui, depuis le commencement du siècle, et sans que personne s'en fût jamais douté, la Belgique se refroidissait. Un peu plus tard, le même physicien, poursuivant ses études, constata que 1887 et 1888 ont été les années les plus froides du siècle, et, l'attention ainsi attirée, on découvrit successivement que ce n'est pas seulement la Belgique dont le climat semble vouloir se rapprocher de celui des pôles, mais que l'Allemagne, l'Angleterre et la France suivaient le même chemin. De nouvelles constatations établirent que le Danemark, le Portugal, la Norvège et l'Espagne ont la même propension. Donc, aucune illusion ne

grand vent, les hommes qui regardaient, tout pâles, la mer en coulère, et cette mignonne Margaret qui sanglotait en cassant sa zoulie tête dans ses petites mains...

» Têt! c'est lé vent qui s'en donnait démonzir!... Et... bagasse! oune paquet dé mer qui s'abat sour lé pont, entraînant la pétite. Mais vous êtes brave, mounseur Risbrac. Quel plougeon vous fites! moi zé tremblais dé tous mes puvres membres, eh vous regardant piquer dé la tête dans cette mer fourieuse. Basté, vous êtes oune si bel homme; oune homme si roundelet, qué vous nagiez coumme oune marsouin. Cé fut vile fait dé raméner sour lé pont la zoulie miss, et tout lé monde il cria: Bravo! bravo!

A ce souvenir, Luco battit des mains.

— Et lé grand lourd donc, comme il disait en vous donnant des *shake-hands* :

« Thank you, thank you you are my friend for ever, for ever! »

Vous lé savez, coumme il est resté youtre ami, coumme, chaque année, miss Mac-Bayle vous écrit dé si mignounnes lettres sur oune papier rouse qui sent délicieux.

— Où veux-tu en venir, Luco? interrompit le nabab.

semble plus permise, la vieille Europe se refroidit.

#### LES POUPEES PARLANTES

Edison a eu l'idée de fabriquer de minuscules phonographes que l'on introduira dans le ventre de poupées parlantes. Il y aura des poupées pour les enfants sages, qui réciteront des petits poèmes et qui chanteront des chansons tandis que les poupées pour petites filles méchantes réciteront des versets de la Bible et des phrases moralisatrices extraites des sermons des prédicateurs en renom.

#### UN CHEVAL RAPIDE

Le colonel Conley, de Chicago, a acheté la semaine dernière, pour la somme de 525,000 francs, un trotteur portant le nom d'*Antell*, qui jouit en Amérique d'une réputation extraordinaire. Il parcourt, paraît-il, un mille en 2 minutes 12 secondes, c'est-à-dire 1 kilomètre en 83 secondes, ce qui serait, si la chose était exacte, la vitesse d'un train ordinaire.

#### Dans une étude d'avoué :

Tous les clercs sont au travail ; les plumes courent, fébriles, sur le papier ; les pattes de mouche s'alignent.

#### Une voix au milieu du silence :

— Pardon, Messieurs, comment écrivez-vous « Madeleine » : avec un *a* tout simplement, ou avec *ag* ?

#### Autre voix, à l'autre bout de la table :

— Avec un *a*, si elle est jeune ; mais si elle est vieille, *ag* me paraît indiqué.

#### Sur les conseils du docteur!

Villéplaine, par Guillaumes (Alpes-Maritimes), le 28 mai 1889. — Depuis quelque temps ma digestion ne se faisait plus, j'éprouvais un malaise et une irritation du sang contre lesquels j'avais déjà employé tous les *dépurgatifs* sans résultat ; sur les conseils de mon docteur je pris vos Pilules Suisses et aussitôt mes malaises disparurent et la digestion se fit parfaitement.

(Sig. lég.) NIEL, propriétaire.  
A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

#### Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au Capital de 40 Millions

### DOUBLEMENT DU CAPITAL

Émission de 80,000 Actions Nouvelles  
AU PRIX DE 530 FRANCS

Payables 155 francs en souscrivant ;  
125 — le 1<sup>er</sup> février 1890.

Les 250 francs restants pourront être appelés par décision du Conseil d'administration en une ou plusieurs fois, conformément à l'article 15 des Statuts.

Un droit de préférence est réservé aux propriétaires des 80,000 actions actuellement existantes, chacun pour une quantité égale ou inférieure au nombre d'actions dont il est titulaire.

Ces souscriptions seront irréductibles.

Les actions restant disponibles après l'exercice de ce droit de préférence seront réparties propor-

— Eh! bagasse! Il faut l'inviter à passer quelques jours au Rouscouat, cette miss écousaise. Elle est maintenant oune zonne démousselle bonne à marier ; elle vient dé faire encoure oune héritage souperbe; et quant à sa beauté zé mettrais ma main dans lé feu qu'elle est incouparable.

Tout ce flux de paroles avait été lancé par Luco avec le parler chantant des Méridionaux, leur prodigalité de gestes, leur volubilité de moulin à vent. Sa tirade achevée, il s'approcha de son maître, et le regardant en face :

— N'est-cé pas qué c'est oune souperbe idée?

— Superbe! superbe! répétait le nabab, les yeux rayonnant de joie. Mon brave Luco, si nos projets réussissent, tu auras une magnifique récompense.

— Nou, pas dé récompense: z'ai pouisé tout cela dans mojn cœur pour la plus grande félicité dé mounseur Gastoun.

(A suivre.)

tionnellement entre tous les souscripteurs indistinctement, qui en aurait fait la demande, en vue de cette éventualité.

#### CLOTURE DE LA SOUSCRIPTION

### Samedi 23 Novembre

ON SOUSCRIT DÈS À PRÉSENT

AU COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Et dans les principales Agences de  
Lyon, Marseille, Nantes et Londres.

#### SANTÉ A TOUS

### ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé, dite :

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 42 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; soit environ 20 c le repas. Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE ». Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Aussi la « REVALESCIERE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. GONDRAND, épiciers ; OOMMON, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

#### GRANDE ENTREPRISE

### VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix : 5 francs.

S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés. — Matières desséchées : 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une Médaille d'Or, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. DUBOIS-RONCE se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR  
P. ANDRIEU

Baisse de prix sur les conserves

Petits pois supérieurs, la boîte pour six personnes, 90 cent ;  
Hors ville, par 5 kilos, 80 cent ;  
Petits pois supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent ;  
Hors ville, par 5 kilos, 45 cent ;  
Haricots verts supérieurs, la boîte pour six personnes, 95 cent ;  
Hors ville, par 5 kilos, 85 cent ;  
Haricots verts supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent ;  
Hors ville, par 5 kilos, 45 cent.

BAISSE DE PRIX SUR LE SUCRE.

#### HAUSSE

### CREDIT FONCIER

Pourquoi le FONCIER monte-t-il ? Comment un VERSEMENT DE 170 francs procure en un mois, un revenu de plus de 100 francs.

Demander ces Renseignements au Directeur de la Finance Parisienne, 20, rue de Flançais, Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.



**Liquidation judiciaire Pinet**

MM. les créanciers de la liquidation Edmond Pinet, négociant à Saumur, dont les créances ont été vérifiées et affirmées, sont invités à se trouver mardi 19 novembre 1889, à une heure, chez M. Proust, liquidateur, à l'effet de toucher un unique dividende de 48 0/0 05 dans cette liquidation, et à se trouver le même jour, à 4 heures, au Tribunal, à l'effet de délibérer sur le concordat.

Pour extrait,  
(911) Le Greffier, COLLIN.

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, hôtel Blanclet, 23, place de la Bilange.

**A VENDRE**

PAR

**ADJUDICATION AMIABLE**

EN TOTALITÉ OU PAR LOTS,

Le Dimanche 16 Novembre 1889, à 1 heure de l'après-midi, à Saumur, en l'étude de M<sup>e</sup> AUBOYER,

**VASTE MAISON**

SITUÉE AU BOURG DE DISTRÉ,

Comprenant 12 chambres dont 5 à feu, remise, écuries, cours, jardins, caves en roc et pressoir.

Mise à prix : 4,000 fr.

Clos de terre et vigne blanche et rouge, de 2 hectares 27 ares environ, attenant à la maison.

Mise à prix : 180 fr. les cinq ares 50.

Jouissance à Noël 1889.

Facilités de paiement.

S'adresser, pour visiter, à M. AGNÈS, qui habite la maison, et, pour les renseignements, au notaire. (882)

Étude de M<sup>e</sup> BRUNET, notaire à Angers, rue des Arènes, 26.

**A CÉDER**

Pour cause de décès

**UN BON COMMERCE**

De Librairie, Papeterie et Journaux,

A Angers, au centre des affaires. S'adresser audit M<sup>e</sup> BRUNET, notaire. (900)

Étude de M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huissier à Saumur.

**Vente Mobilière**

Le DIMANCHE 17 novembre 1889, à 1 heure de l'après-midi, à Parlay, au domicile de M. Théophile BERTHELOT.

Il sera vendu :

Lits, armoires, draps, ustensils de ménage, fruits, grains, fourrages, vins, futailles, cuves, cheval, jument, voiture à quatre roues, deux charrettes, instruments aratoires et grand nombre d'autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Ecole d'application de cavalerie

**Adjudication DES FUMIERS**

ET DES

**DÉPOUILLES DE CHEVAUX**

A provenir de l'École de cavalerie Du 1<sup>er</sup> Janvier 1890 au 31 Décembre inclus de la même année.

Le JEUDI 5 DÉCEMBRE 1889, à une heure du soir, il sera procédé, dans l'une des salles de la Mairie de Saumur, à l'adjudication distincte, sur soumissions timbrées et cachetées, des fumiers et des dépoilles de chevaux à provenir de l'École de cavalerie, pendant l'année 1890.

Les cahiers des charges sont déposés dans les bureaux du Trésorier de l'École de cavalerie, à Saumur, où le public sera admis à en prendre connaissance tous les jours de une heure à quatre heures du soir, les dimanches et jours de fête exceptés. (912)

**A LOUER**

**JOLIS APPARTEMENTS**

Et Chambres meublées

Situés 4, rue Dupetit-Thouars.

**A LOUER**

POUR NOËL 1889

**UNE MAISON**

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 9,

Comprenant, au rez-de-chaussée: salle à manger, cuisine, écurie, grand porche; au 1<sup>er</sup>, salon, 2 chambres à coucher; au second, 2 chambres et cabinet; mansardes et grenier; cave, lieux d'aisances, gaz, eau de Loire.

S'adresser même rue, n° 11.

**RHUMES, TOUX, BRONCHITES**

Guéris par

Le Sirop et la Pâte Pectorale de

**A. PRADEAU**

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 27, rue de la Tonnelles.

**LE JARDIN**

Journal d'Horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCIOSI, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 1 an, 12 fr.; 6 mois, 7 francs.

**A VENDRE**

**ROGNURES DE PAPIER**

BLANCHES OU DE COULEURS

Pour emballage.

S'adresser au bureau du journal.

**CIDRES**

De Bretagne et de Normandie

M<sup>me</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'on lui envoie des pommes à cidre des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie.

Désormais, elle fera fabriquer elle-même le cidre qu'elle livre à la consommation.

On trouvera aussi des cidres de 1<sup>er</sup> choix pour mettre en bouteilles. S'adresser rue de Rouen, n° 21 bis. (913)

**OCCASION**

**5,000 bouteilles**

Vins blancs des coteaux de Saumur

1874, 1884 et 1887

A vendre dans une propriété située au centre des meilleurs crus des Coteaux.

Tous ces vins ont été récoltés sur la propriété elle-même, et sont d'une qualité indiscutable.

Pour traiter, s'adresser à M. SORET, négociant à la Croix-Verte.

**Vêtements sur mesure**

A QUALITÉ ÉGALE, FAÇON AUSSI SOIGNÉE

15 à 20 0/0 moins cher que partout ailleurs.

**L. RÉMY, tailleur**

29, rue du Pressoir-S<sup>t</sup>-Antoine, à Saumur.

**Jaquettes, Redingotes et Manteaux**

Pour Dames, sur mesure

**TRAVAIL À FAÇON ET RÉPARATIONS**

Prix très modérés.

Les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas se déranger, n'ont qu'à faire prévenir M. RÉMY par une carte postale ou autrement : il se rend auprès d'elles.

**MANUFACTURE**

DE

**PIANOS & HARMONIUMS**

**Lépicier et Grolleau**

Rue de Montreuil, 119, Paris

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS 12 Médailles d'or et autres

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

M. MONNIER, seul accordeur de l'Association artistique d'Angers, intéressé de la Maison Lépicier et Grolleau, sera à Saumur lundi prochain.

**A SAINTE-GENEVIÈVE**

**Tapisseries Artistiques**

M<sup>me</sup> CAMILLE NOEL

10, rue du Marché-Noir, Saumur,

se charge de tous les DESSINS et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

GRAND CHOIX DE TAPISSERIES DE STYLE ET DE TRAVAUX POUR DAMES

Articles Spéciaux pour Pensionnats.

Vente et Location de Môtiers.

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLÉ, S'**

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

**ÉPICERIE PARISIENNE**

**IMBERT ET FILS**

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

SAUMUR

CHOCOLATS DE MARQUES		CHOCOLATS IMBERT	
Menier, le 1/2 kil.,	1.65	Santé fin, le 1/2 kil.,	1.30
Planteur, —	1.65	— surfin, —	1.60
C <sup>o</sup> Coloniale, —	2.20	Supérieur vanillé, —	1.90
Félix Potin, le 1/2 k.,	1.30, 1.50, 1.70	Double vanille, —	2.10
Express, les 6 déjeuners, 90 et	1.20	Escompte de 5 0/0 par 5 kilog.	

N. B. Tous nos chocolats sont garantis pur cacao et sucre.

**LEON FRESCO**

**CHIRURGIEN-DENTISTE**

68, Quai de Limoges

SAUMUR

**Prix Modérés**

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 NOVEMBRE**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		NORD		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0 . . . . .	87 35	Banque de France . . . . .	4230 —	Orléans . . . . .	1777 50	Oblig. fonce. 1877 3 0/0 r. à 400	373 —	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	524 50
3 0/0 amortissable . . . . .	90 90	Banque d'Escompte . . . . .	533 75	Ouest . . . . .	1355 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	457 50	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	352 50
4 1/2 1883 . . . . .	105 —	Comptoir national d'Escompte . . . . .	667 50	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	1425 —	— fonce. 1879 3 0/0 r. à 500	457 —	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	45 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier . . . . .	1305 —	Transatlantique . . . . .	610 —	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	455 —	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série . . . . .	44 —
Oblig. 1855-60 3 0/0 . . . . .	531 —	Crédit Industriel et Commercial . . . . .	575 —	Canal de Panama . . . . .	51 25	— fonce. 1883 3 0/0 r. à 500	387 —	— obligations à lots . . . . .	120 —
— 1865 4 0/0 . . . . .	527 —	Crédit Lyonnais . . . . .	698 75	— Suez . . . . .	2322 50	— fonce. 1885 3 0/0 r. à 500	450 25	Suez 5 0/0 remboursable à 500 . . . . .	594 —
— 1869 3 0/0 . . . . .	411 —	Dépôts et Comptes courants . . . . .	492 50	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1871 3 0/0 . . . . .	403 75	Société Générale . . . . .	460 —	Autrichien 4 0/0 or . . . . .	92 50	Est 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	412 —	Emprunt russe 1862 5 0/0 . . . . .	103 70
— 1875 4 0/0 . . . . .	522 —	Est . . . . .	805 —	Dette d'Égypte 6 0/0 . . . . .	472 —	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 . . . . .	417 —	— 1889 4 0/0 . . . . .	94 25
— 1876 4 0/0 . . . . .	520 —	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	1340 —	Extérieur 4 0/0 . . . . .	75 75	Midi 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	416 —	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série . . . . .	92 75
— 1886 3 0/0 . . . . .	388 —	Midi . . . . .	1198 75	Hongrie 4 0/0 or . . . . .	86 —	Nord 3 0/0 r. à 500 . . . . .	424 50	— 2 <sup>e</sup> . . . . .	—
Bons de liquidation . . . . .	525 —			Italie 5 0/0 . . . . .	94 —	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	420 —	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
				Portugal 4 1/2 1888 . . . . .	499 50	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	417 —	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 . . . . .	480 —